

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son cinquième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 8 octobre 2010, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- La nomination de l'arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée;
- le mécanisme de recrutement du nouveau protecteur des enfants.

Composition du Comité :

- M. le *ministre* BLAIKIE;
- M. BOROTSIK;
- M^{me} BRAUN (vice-présidente);
- M. GOERTZEN;
- M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M^{me} MITCHELSON;
- M. SARAN;
- M^{me} TAILLIEU;
- M. REID (président);
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WIEBE.

Motions :

Le Comité a adopté les motions qui suivent :

Il est proposé que le Comité permanent des affaires législatives recommande au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M. Ron Perozzo au poste d'arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée.

Il est proposé qu'un sous-comité du Comité soit constitué et chargé du mécanisme de recrutement du nouveau protecteur des enfants, sous réserve des conditions qui suivent :

- a) que le sous-comité ne fasse rapport d'une recommandation au Comité que si cette dernière reçoit l'assentiment général de tous les membres;*
- b) que le sous-comité soit composé de quatre députés du gouvernement, de deux députés de l'opposition officielle et d'un député indépendant;*
- c) que le sous-comité ait l'autorité de convoquer ses réunions, de tenir celles-ci à huis clos et d'exercer les attributions qu'il juge nécessaires en vue d'exécuter ses obligations liées au mécanisme de recrutement;*
- d) que le sous-comité nomme un groupe d'experts-conseils composé de trois membres qui participera au mécanisme de recrutement et fournira au sous-comité une liste de candidats classée par ordre de priorité;*
- e) que le sous-comité établisse le mandat du groupe d'experts-conseils et que le président puisse autoriser le personnel de l'Assemblée législative à assister à toutes les réunions du sous-comité et du groupe d'experts.*

Le président,

Rapport présenté par :

M. REID

Le 8 octobre 2010